



Code de conduite

dans l'école de tir

Esprit d'équipe

CODE des Parents

Je m'engage à :

- ▶ faire respecter le « Code du tireur » par mon enfant,
- ▶ veiller à son épanouissement par la pratique sportive,
- ▶ relativiser les enjeux d'une rencontre sportive,
- ▶ respecter les prérogatives de l'entraîneur,
- ▶ participer à la vie de l'École de tir.

Progression

CODE de l'Éducateur

Je m'engage à :

- ▶ respecter les tireurs,
- ▶ développer l'esprit sportif et enseigner le « Code du tireur »,
- ▶ organiser une pratique sportive équilibrée,
- ▶ m'opposer à toute tricherie,
- ▶ relativiser les enjeux sportifs,
- ▶ faire respecter le matériel et les équipements.

Engagement

CODE de l'Arbitre

Je m'engage à :

- ▶ être impartial,
- ▶ favoriser l'esprit du Tir sportif,
- ▶ me mettre à la portée des jeunes tireurs,
- ▶ arbitrer en éduquant.



Fraternité

Dépassement de soi

CODE du Tireur

Je m'engage à :

- ▶ me conformer aux règles de l'activité,
- ▶ respecter les arbitres et les éducateurs,
- ▶ respecter les adversaires et les partenaires,
- ▶ faire preuve de civilité,
- ▶ refuser toute forme de tricherie et de violence,
- ▶ être maître de moi-même en toutes circonstances,
- ▶ être loyal et tolérant dans le sport comme dans la vie.

CODE du Dirigeant

Je m'engage à :

- ▶ développer l'esprit sportif,
- ▶ faire savoir que le jeu prime sur l'enjeu,
- ▶ veiller à l'accueil, la cordialité, la convivialité,
- ▶ favoriser la participation,
- ▶ former les éducateurs de l'École de tir,
- ▶ promouvoir le dispositif Cibles Couleurs.

Respect

Concentration

Maîtrise de soi



Retrouvez les outils servant à la promotion du tir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou votre tablette tactile.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
38, rue Brunel - 75017 PARIS
Tél. : 01 58 05 45 45 - Fax : 01 55 37 99 93

www.fftir.org